

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, tenue le **24 août 2021** à **19h**, par téléconférence (TEAMS)

ÉTAIENT PRÉSENTS PAR TÉLÉCONFÉRENCE, mesdames et messieurs :

Kathlyn Morel, directrice générale

LES ADMINISTRATEURS du CA :

Pamélie Bélanger – Administratrice - Professionnels non enseignants
Nathalie Bérubé – Administratrice - Directions d'établissement
Marie-Josée Bibeau – Administratrice - Personnel d'encadrement
Patrick Boucher – Administrateur - District n° 1
Carole Champagne – Administratrice non-votante - Personnel d'encadrement
Isabelle Dubuc – Administratrice - Communautaire, sportif, culturel
Sandra Gauthier-Pépin – Administratrice - 18 à 35 ans
Denis Lefebvre – Administrateur - District n° 2
Alexandre Lessard - Administrateur - Gouvernance, éthique, RH
Frédéric Levasseur – Administrateur - District n° 4
Dominic Loïselle – Administrateur - Enseignants
Gilles Montreuil – Vice-président – Administrateur - District n° 5
Michelle Morin – Présidente – Administratrice - District n° 3
Yves Pelletier – Administrateur - Finances, comptabilité, RF ou RM
Carole St-Arnaud – Administratrice - Personnel de soutien
Karine Whelan – Administratrice - Municipal, santé, services-sociaux

ET

Daniel Bouthillette, directeur général adjoint
Annick Carpentier, directrice du Service des ressources humaines
France D'Aoust, directrice du Service des ressources financières
Pascale Gingras, directrice générale adjointe
Ian Gosselin, directeur du Service des technologies de l'information
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles
Marie-Claude Huberdeau, directrice générale adjointe
Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Stéphane Tranquille, directeur du Service de la performance organisationnelle et de l'approvisionnement

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LA PRÉSIDENTE

M^{me} Michelle Morin, présidente, ouvre la séance à 19 h.

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, confirme qu'il y a quorum.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Denis Lefebvre, administrateur, propose l'adoption de l'ordre du jour.

CA-2021-08-24-065 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2021

M. Yves Pelletier, administrateur, propose l'adoption du procès-verbal du 15 juin 2021.

CA-2021-08-24-066 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi à signaler.

5. PAROLE AU PUBLIC – DÉCRET 1039-2020

6. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

M^{me} Michelle Morin, présidente, communique des informations concernant le sous-comité national dont elle fait partie. Ce comité a le mandat de proposer à la Fédération des Centres de services scolaires un cadre de référence concernant le processus d'évaluation du rendement des directions générales des Centres de services scolaires.

La présidence informe qu'une première rencontre des présidences sera tenue le 2 septembre prochain. Un retour sera fait au prochain CA quant au contenu, objectif de ces rencontres.

7. INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

7.1 PRIORITÉS ANNUELLES 2021-2022

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale, accompagnée des directions générales adjointes et des directions de service, présente les priorités pour l'année scolaire 2021-2022.

Toujours en tenant compte du contexte sanitaire, les projets prioritaires permettront de poursuivre la mise en œuvre du Plan d'engagement vers la réussite et actualiser le Plan de la relance éducative du ministère de l'Éducation. De plus, des actions permettront de poursuivre la construction et l'agrandissement de nos écoles, la transformation numérique de notre organisation. Des mesures particulières visent à atténuer les effets de la pénurie du personnel.

7.2 PLANIFICATION ANNUELLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale, présente la planification annuelle du CA : six (6) rencontres ordinaires sont prévues et quatre (4) rencontres de travail permettront de poursuivre la mise en place de la nouvelle gouvernance par la révision de plusieurs politiques.

8. INFORMATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

8.1 PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION : ATTRACTION, INSERTION, RÉTENTION DE NOTRE PERSONNEL DANS UN CONTEXTE DE PÉNURIE

M^{me} Pascale Gingras, directrice générale adjointe, présente le mandat du comité de développement des compétences. M^{me} Annick Carpentier, directrice du Service des ressources humaines, fait un état de situation sur les actions réalisées en dotation en 2020 et celles qui le seront en 2021. M^{me} Marie-Josée Bibeau, directrice des Services éducatifs, présente les actions de fidélisation réalisées, telles que l'accompagnement, le mentorat et les formations qui sont offertes aux enseignants.

8.2 DÉCLARATION D'INTÉRÊTS ET ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente les documents « Déclaration d'intérêts et engagement de confidentialité ». Chaque administrateur du CA doit compléter, signer et transmettre ces documents au Service du secrétariat général et des communications.

8.3 INFORMATIONS CONCERNANT LA RENTRÉE SCOLAIRE

Les directions des services, les directions générales adjointes et la directrice générale présentent des informations concernant la rentrée scolaire.

➤ SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

- Info-rentree 2021-2022 : <https://www.cssdgs.gouv.qc.ca/info-rentree-CA/> qui sera envoyé aux parents.

➤ SERVICES ÉDUCATIFS

M^{me} Marie-Josée Bibeau, directrice des Services éducatifs, présente les sujets suivants :

- Les résultats des cours;
- Le camp pédagogique au secondaire pour nos élèves immigrants et allophones;
- Le camp pédagogique ludique pour nos élèves immigrants et allophones du primaire qui a été organisé en collaboration avec les camps de jour des municipalités.

➤ **SERVICES DU TRANSPORT SCOLAIRE**

M^{me} Marie-Claude Huberdeau présente les mesures sanitaires prescrites dans le transport scolaire.

➤ **SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

M. Ian Gosselin, directeur du Service des technologies de l'information, présente les projets réalisés pendant l'été 2021 pour installer les appareils informatiques dans les classes.

➤ **SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

M. Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente les projets d'ajout d'espace et les projets de maintien de bâtiment, d'organisation scolaire et d'adaptation scolaire qui ont été effectués au cours de l'été.

➤ **SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

M^{me} Annick Carpentier, directrice du Service des ressources humaines, présente un résumé du processus d'embauche et des postes à combler.

➤ **SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente l'état actuel de la clientèle 2021-2022 qui est en augmentation en comparaison à la clientèle de l'année 2020-2021.

➤ **GESTION DES MESURES SANITAIRE- COVID-19**

M^{me} Marie-Claude Huberdeau, directrice générale adjointe, présente les nouvelles mesures sanitaires en vigueur à compter du 24 août 2021.

9. REDDITION DE COMPTES

Aucun sujet n'est traité

10. DÉCISIONS

10.1a DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION N° DE FICHE 5960711

M^{me} Marie-Josée Bibeau, présidente du comité de révision, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les éléments présentés par le parent et par la direction de l'école Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT le dossier de l'élève, dont le numéro de fiche est 5960711.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Sandra Gauthier Pépin, administratrice,

d'adopter la recommandation, proposée à l'unanimité par les membres du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision, soit de :

- maintenir la décision de la direction de l'école Saint-Jean-Baptiste de classer l'élève en Groupe adapté de développement social et pédagogique (GADSP);
- offrir un suivi avec l'agent de soutien aux collaborations école – familles immigrantes du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS), dans l'optique de travailler en systémique avec les différents acteurs impliqués auprès de l'élève et de sa famille.

CA-2021-08-24-067 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.1b DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION N° DE FICHE 6002752

M^{me} Marie-Josée Bibeau, présidente du comité de révision, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les éléments présentés par le parent et par la direction de l'école des Moussaillons-et-de-la-Traversée;

CONSIDÉRANT le dossier de l'élève dont le numéro de fiche est 6002752.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Patrick Boucher, administrateur,

d'adopter la recommandation, proposée à l'unanimité par les membres du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision, soit de :

- confirmer la décision de la direction de l'école des Moussaillons-et-de-la-Traversée, soit celle de maintenir l'élève en classe régulière pour le préscolaire 5 ans;
- proposer un suivi fréquent entre la direction de l'école Jacques-Barclay et le parent afin de suivre l'évolution de l'élève;
- offrir la possibilité d'une rentrée scolaire progressive qui respectera le rythme de l'élève.

CA-2021-08-24-068 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.2 DÉSIGNATION D'UNE DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE EN CAS D'ABSENCE ET D'EMPÊCHEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'article 203 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) et sur recommandation de la directrice générale.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Karine Whelan, administratrice,

de désigner M^{me} **Marie-Claude Huberdeau**, directrice générale adjointe, pour exercer les fonctions et pouvoirs de la directrice générale en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, du 25 août 2021 au 31 décembre 2021.

En cas d'absence ou d'empêchement de M^{me} Marie-Claude Huberdeau, de désigner M^{me} **Pascale Gingras**, directrice générale adjointe, comme substitut pour exercer les fonctions et pouvoirs de la directrice générale.

de désigner M^{me} **Pascale Gingras**, directrice générale adjointe, pour exercer les fonctions et pouvoirs de la directrice générale en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022. En cas d'absence ou d'empêchement de M^{me} Pascale Gingras, de désigner M^{me} **Marie-Claude Huberdeau**, directrice générale adjointe, comme substitut pour exercer les fonctions et pouvoirs de la directrice générale.

CA-2021-08-24-069 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.3 MANDATS ET NOMINATION DES MEMBRES DES COMITÉS STATUAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) instituant les comités statutaires (gouvernance et éthique, vérification, ressources humaines) et leurs fonctions;

CONSIDÉRANT que les mandats et les règles de fonctionnement font l'objet d'une révision annuelle.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Karine Whelan, administratrice,

d'adopter les mandats et règles de fonctionnement 2021-2022 des trois (3) comités statutaires du conseil d'administration : comité de gouvernance et d'éthique, comité de vérification et comité des ressources humaines tels que déposés sous la cote 10.3b.

CA-2021-08-24-070 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.3.1 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE 2021-2022

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) instituant les comités statutaires (gouvernance et éthique, vérification, ressources humaines);

CONSIDÉRANT le document « Mandats et règles de fonctionnement 2021-2022 des comités statutaires du Conseil d'administration »;

CONSIDÉRANT que trois (3) membres du conseil d'administration doivent être désignés par comité.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Nathalie Bérubé, administratrice,

que les membres du comité de gouvernance et d'éthique pour l'année scolaire 2021-2022 soient : MM. **Patrick Boucher**, **Denis Lefebvre** et **Yves Pelletier**.

CA-2021-08-24-071 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.3.2 COMITÉ DE VÉRIFICATION 2021-2022

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) instituant les comités statutaires (gouvernance et éthique, vérification, ressources humaines);

CONSIDÉRANT le document « Mandats et règles de fonctionnement 2021-2022 des comités statutaires du Conseil d'administration »;

CONSIDÉRANT que trois (3) membres du conseil d'administration doivent être désignés par comité.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Nathalie Bérubé, administratrice,

que les membres du comité de vérification pour l'année scolaire 2021-2022 soient : M^{me} **Karine Whelan** et MM. **Denis Lefebvre** et **Yves Pelletier**.

CA-2021-08-24-072 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.3.3 COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES 2021-2022

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) instituant les comités statutaires (gouvernance et éthique, vérification, ressources humaines);

CONSIDÉRANT le document « Mandats et règles de fonctionnement 2021-2022 des comités statutaires du Conseil d'administration »;

CONSIDÉRANT que trois (3) membres du conseil d'administration doivent être désignés par comité.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Pamélie Bélanger, administratrice,

que les membres du comité des ressources humaines pour l'année scolaire 2021-2022 soient : M^{mes} **Nathalie Bérubé**, **Marie-Josée Bibeau** et **Isabelle Dubuc**.

CA-2021-08-24-073 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.4 MANDAT ET NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT SCOLAIRE

M^{me} Michelle Morin, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 188 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) qui stipule que « Chaque centre de services scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au règlement du gouvernement. »;

CONSIDÉRANT que les « mécanismes de participation » qui prévalent au centre de services scolaire, lesquels prévoient notamment la nomination de deux (2) membres du CA au comité consultatif du transport scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Isabelle Dubuc, administratrice,

de désigner M^{me} **Carole St-Arnaud** et M. **Gilles Montreuil**, administrateurs du CA, comme membres du comité consultatif du transport scolaire pour l'année scolaire 2021-2022.

CA-2021-08-24-074 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.5 NOMINATION AU COMITÉ DE RÉVISION D'UNE DÉCISION

M^{me} Michelle Morin, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP);

CONSIDÉRANT la procédure 11-07.

Puisqu'il y a plus de trois (3) candidatures, il y a tenue d'un vote.

Suite au vote,

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Nathalie Bérubé, administratrice,

que M^{mes} **Pamélie Bélanger** et **Marie-Josée Bibeau** et M. **Dominic Loïselle**, administrateurs du CA, soient nommés membres du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision pour l'année scolaire 2021-2022.

CA-2021-08-24-075 ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

MEMBRES SUBSTITUTS

CONSIDÉRANT les articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP).

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Nathalie Bérubé, administratrice,

que M^{me} **Sandra Gauthier-Pépin** et M. **Denis Lefebvre**, administrateurs du CA, soient désignés membres substitués du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision pour l'année scolaire 2021-2022.

CA-2021-08-24-076 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.6 NOMINATION AU COMITÉ DU CHOIX DU NOM DE LA NOUVELLE ÉCOLE À LÉRY
M^{me} Michelle Morin, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le règlement de délégation de pouvoirs (R.10-01) prévoit que le conseil d'administration peut établir, modifier ou révoquer l'acte d'établissement d'une école ou d'un centre;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration peut nommer ou modifier le nom d'un établissement;

CONSIDÉRANT que l'article 4.1 de la procédure pour le choix du nom d'un établissement scolaire qui mentionne que le centre de services scolaire doit mettre en place un comité.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Pamélie Bélanger, administratrice,

de désigner M^{mes} **Sandra Gauthier-Pépin** et **Carole St-Arnaud** et M. **Dominic Loiselle** comme membres du comité du choix du nom de la nouvelle école à Léry.

CA-2021-08-24-077 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**10.7 EMPRUNT À LA CHARGE DE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES POUR LE
PROJET DE TERRAIN SYNTHÉTIQUE DE FOOTBALL LCF ET DE SOCCER AVEC
PISTE D'ATHLÉTISME À L'ÉCOLE DE LA MAGDELEINE – AUTORISATION
DÉFINITIVE**

M^{me} France D'Aoust, directrice du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la résolution de novembre 2016 mentionne une demande d'autorisation temporaire de 3 279 500 \$;

CONSIDÉRANT que les coûts étaient estimés à 1 911 423 \$ pour la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT que les coûts réels sont maintenant connus;

CONSIDÉRANT que l'emprunt à long terme à la charge du centre de services scolaire serait de 2 290 976 \$ au lieu de 1 911 423 \$ tel que mentionné dans la résolution de novembre 2016;

CONSIDÉRANT que les coûts assumés par le centre de service scolaire seraient de 379 553 \$ (coût total moins montant emprunté).

IL EST PROPOSÉ PAR M. Yves Pelletier, administrateur,

que le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) demande l'autorisation définitive au ministère de l'Éducation et au ministère des Finances, pour contracter deux (2) emprunts couvrant les coûts des travaux pour 3 659 053 \$;

que ces emprunts s'articulent comme suit : le financement des intérêts et du capital pour un maximum de 1 360 077\$ qui sera assumé par le ministère des Finances pour la part de

la subvention attendue et que le solde de 2 290 976 \$ constitue un second emprunt à la charge du centre de services scolaire;

que ces emprunts seront réalisés selon la nature, les conditions et les modalités financières définies avec le ministre des Finances du Québec;

que le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) désigne la directrice générale et la directrice du Service des ressources financières comme personnes autorisées à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

CA-2021-08-24-078 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**10.8 INSTITUTION D'UN RÉGIME D'EMPRUNT SPÉCIFIQUE À LONG TERME
AUPRÈS DU MINISTRE DES FINANCES**

M^{me} France D'Aoust, directrice du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière* (RLRQ, chapitre A-6.001), le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) (l'« Emprunteur ») souhaite instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 décembre 2024, lui permettant d'emprunter à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 1 368 077 \$, et ce, pour financer le projet de construction d'un terrain synthétique de football LCF et de soccer avec piste d'athlétisme à l'école de la Magdeleine (le « Projet ») autorisé dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III (le « Programme »), dont est responsable le ministre de l'Éducation (le « Ministre »);

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la convention d'aide financière conclue le 26 octobre 2018 dans le cadre du Programme, le Ministre a accordé à l'Emprunteur une subvention maximale de 1 368 077 \$, à laquelle s'ajoutent les intérêts et les frais d'émission et de gestion applicables aux emprunts à long terme;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 83 de cette loi, l'Emprunteur souhaite prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux (2) de ses dirigeants;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'instituer un régime d'emprunts autorisant l'Emprunteur à effectuer des emprunts à long terme pour financer le Projet autorisé dans le cadre du Programme, d'établir le montant maximum des emprunts qui seront effectués en vertu de celui-ci, ainsi que les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à effectuer et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure tout emprunt en vertu de ce régime et à en approuver les conditions et modalités;

CONSIDÉRANT que l'Emprunteur a obtenu toutes les autorisations requises pour instituer le présent régime.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Isabelle Dubuc, administratrice,

que soit institué, pour les fins du Projet réalisé dans le cadre du Programme, un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 décembre 2024, autorisant l'Emprunteur à effectuer des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 1 368 077 \$ en monnaie légale du

Canada, auquel s'ajoutent les intérêts et les frais d'émission et de gestion applicables aux emprunts à long terme;

qu'aux fins de déterminer le montant auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus, il ne soit tenu compte que de la valeur nominale des emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur;

que, sous réserve du montant maximal déterminé au paragraphe 1, chaque emprunt à long terme comporte les caractéristiques et limites suivantes :

- a. tout emprunt sera contracté en vertu d'une convention de prêt à long terme unique, à intervenir entre l'Emprunteur et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et chaque emprunt sera régi par cette convention de prêt;
- b. chaque emprunt à long terme sera constaté par un billet fait à l'ordre du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
- c. le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 432-2018 du 28 mars 2018, tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;
- d. afin d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt à long terme et des intérêts dus sur celui-ci, ainsi que des frais de gestion et d'émission, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention à recevoir du Ministre pour la réalisation du Projet dans le cadre du Programme, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, aux termes d'un acte d'hypothèque mobilière à intervenir entre l'Emprunteur et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
- e. que l'un ou l'autre des dirigeants suivants : la directrice générale, la directrice du Service des ressources financières, de l'Emprunteur, pourvu qu'ils soient deux (2) agissant conjointement, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de prêt à long terme, tout acte d'hypothèque et tout billet, à consentir à toutes les clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à recevoir le produit net des emprunts à long terme, à en donner bonne et valable quittance, à livrer le billet constatant l'emprunt à long terme ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux emprunts à long terme.

CA-2021-08-24-079 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.9 MODIFICATION PLAN TRIENNAL – ACTE D'ÉTABLISSEMENT CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES DES GRANDES-SEIGNEURIES (CFGADGS) 2022-2023 – PROJET DE CONSULTATION

M^{mes} Kathlyn Morel, directrice générale, et Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présentent le cheminement de consultation pour modifier le plan triennal relatif au Centre de formation générale aux adultes des Grandes-Seigneuries (CFGADGS).

CONSIDÉRANT les besoins en espace dans le secteur de Châteauguay;

CONSIDÉRANT l'opportunité de procéder à la location d'autres locaux dans le même secteur que le Centre de formation générale aux adultes des Grandes-Seigneuries (CFGADGS);

CONSIDÉRANT l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) qui prévoit une consultation afin de modifier le plan triennal d'un centre de services scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Denis Lefebvre, administrateur,

d'approuver le projet de consultation pour la modification du plan triennal pour l'acte d'établissement du Centre de formation générale aux adultes des Grandes-Seigneuries (CFGADGS) 2022-2023.

CA-2021-08-24-080 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. RETOUR DES COMITÉS STATUTAIRES

M^{me} Michelle Morin, présidente, communique des informations relativement au sondage pour le comité d'évaluation de la Direction générale.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 55, M^{me} Pamélie Bélanger, administratrice, propose la levée de la séance.

CA-2021-08-24-081 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Directrice générale

NM/ng/dg

Secrétaire générale